



Club Généalogique de Castelnau de Médoc

**Bulletin n°38
Avril 2014**



Membres du bureau :

Président Fondateur	Jean-Daniel Birebont
Présidente	Christine Dabé
Vice président	Dominique Schumacher
Trésorière	Mariannick Lafiteau
Trésorier adjoint	Jean-Claude Gaillard
Secrétaire	Jean-Pierre Arnaud
Secrétaire adjoint	Marianne Seïté
Rédaction Bulletins	Christine Dabé

Club Généalogique de Castelnau de Médoc

A été créé le 3 octobre 2004 au cours d'une assemblée constituante qui s'est déroulée à la Maison de l'Association Culture et Jeunesse (ACJ) de Castelnau de Médoc.

Cette association est régie par la loi de 1901, déclarée en Préfecture le 15 avril 2005, sous le numéro 4/03660, enregistrée au Journal Officiel le 7 mai 2005, page 2222 et article 748. N° identifiant SIREN : 503 758 708

Ce logo a été créé de toute pièce par le Conseil d'Administration et son Président-Fondateur avec l'aval du Premier Magistrat de la Municipalité et du Représentant du Conseil Général.

Le Club GénéaMédoc a pour but de développer sur le plan cantonal et départemental, en constante liaison avec les autorités compétentes, les activités liées à la Généalogie, l'Histoire de la commune et du canton et , à terme, d'aider à la numérisation des archives communales et paroissiales.

Son bureau : GénéaMédoc Mairie rue du Château 33480 Castelnau de Médoc
Numéro de téléphone : 05 56 58 12 98 Jean-Daniel Birebont

Adresse courriels : daniel.birebont@wanadoo.fr ,
geneamedoc@gmail.com

Permanences : sur demande aux adresses courriels ci-dessus

Le club publie 4 bulletins par an. La cotisation (année civile) donnant droit aux 4 bulletins est de 20€ pour les adhérents, 20€ également pour les personnes adhérentes des associations affiliées à l'UGAP (gratuite pour les associations par échange réciproque) et 30€ pour toute personne extérieure. (Les frais d'envoi sont à prévoir en sus).

Toute reproduction de cette brochure **SANS AUTORISATION PREALABLE** du Président et du Président Fondateur de l'Association GENEAMEDOC sera passible de poursuites.

Rappel • Association Loi 1901, enregistrée au Journal Officiel le 7/05/2005, page 2222, article 748, facture 5511326X du 3/06/05, référence 0500190748-2754513Y.

Le mot de la présidente

Le 6 janvier 2014 a eu lieu notre Assemblée Générale.

Comme chaque année nous avons renouvelé 1 tiers des membres du bureau de notre association à savoir le secrétaire et secrétaire adjoint . Merci à tous les adhérents qui cette année encore nous ont fait confiance.

Il serait souhaitable que de nouveaux adhérents rejoignent le bureau . Depuis février 2008, les postes de président, trésorier, secrétaire, secrétaire adjoint , trésorier adjoint, sont aux mains des mêmes personnes, qui démissionnent lors de renouvellement du bureau mais qui se représentent faute de nouveaux candidats .

Faire confiance aux candidats que nous sommes c'est très flatteur , mais certains d'entre nous aimeraient, bien que fidèles au club se retirer du bureau et c'est mon cas j'envisage l'au prochain de ne pas me représenter . Un peu de lassitude et parfois un manque de temps et de motivation me font prendre cette décision . Je resterai bien évidemment active dans notre association.

Cette année tous les clubs que nous sommes travaillant au sein de leur commune sur les archives de la guerre de 14-18 dont nous commémorons le centième anniversaire

Généamédoc travaille aussi à enrichir les archives de Daniel Birebont pour le 2^{ème} tome de « Mémoire en Castelnau de Médoc et ses environs » en cours d'écriture .

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de Pâques



Sommaire

- 1- Le mot de la Présidente*
- 2- Le saviez vous?*
- 3- La Révolte des bonnets rouges 1675*
- 4- La statue de la Liberté*
- 5- Adolphe Caillet: l'ampoule à filament*
- 6- Le Provence II torpillé en 1916*
- 7- Histoire de la bière*
- 8- Les gros ont aussi une Histoire*
- 9- Acte de naissance de Georges Clémenceau*
- 10- Vente de têtes de nègres*
- 11- Bordeaux et le commerce triangulaire*
- 12- Le Pourquoi pas sombre en Islande en 1936*

Le saviez vous ?

Pierre Sellier, « clairon de l'Armistice »



Le 7 novembre 1918, Pierre Sellier fait toujours partie du 171e R.I., plus précisément du 1er bataillon du Capitaine Lhuillier. Son unité tient le front en avant de La Capelle, fraîchement libéré, dans le département de l'Aisne.

Le matin de cette journée, qui peut sembler si commune à Pierre Sellier et à ses camarades, le Haut Commandement allemand a manifesté au Maréchal Foch, son intention d'envoyer des plénipotentiaires négocier un armistice. Or le chemin que doivent emprunter ces derniers, passe par la route Chimay-Fourmies-La Capelle-Guise. Autrement dit, la délégation de Mathias Erzberger doit franchir les lignes françaises dans le secteur de la 3e compagnie du 171e R.I.... A 7 heures, un messenger cycliste, annonce la nouvelle au Capitaine Lhuillier, qui prend ses dispositions pour éviter toute méprise. Plus tard dans la matinée, la radio

confirme l'établissement d'un cessez-le-feu de 13 heures à minuit.

Les heures passent et ce n'est qu'à 20 heures 20, qu'une automobile, portant un drapeau blanc, se présente devant les avant-postes de la 3e compagnie. Sur le marchepied du véhicule, se trouve le trompette Arthur Zobrowski, sous-officier des Uhlans. Le capitaine Lhuillier ordonne au caporal Sellier de sonner le « cessez le feu », dont la mélodie se propage à l'ensemble des unités du secteur. Le Capitaine Lhuillier a ordre de mener la délégation allemande à La Capelle, PC du 171e R.I., où un officier d'état-major de la 1re Armée la prendra en charge. La voiture du Capitaine Lhuillier ouvre la marche à travers les positions de combat françaises. A sa suite, la voiture des plénipotentiaires allemands, s'ébranle. Mais sur son marchepied, Pierre Sellier a remplacé Arthur Zobrowski. Le caporal Sellier joue sur le parcours différents refrains militaires. A l'arrivée à La Capelle, la musique des 171e R.I. et 19e et 26e B.C.P. prend le relais avec la Marseillaise. La mission historique de Pierre Sellier s'achève à cet instant..

La bataille la plus sanglante

La bataille de la Somme elle oppose les Franco-Britanniques aux Allemands .Entre septembre et novembre 1916 plus de 440 000 hommes trouvent la mort. Elle détient le triste record de la journée la plus sanglante le 1^{er} juin 1916 avec 57 000 morts. Beaucoup d'Anglais lors des commémorations portent pour rappeler cette journée le coquelicot

Le choix du Soldat inconnu

Auguste Thin, soldat de deuxième classe du 132^e régiment d'infanterie, alors âgé de vingt et un ans, avait été chargé de désigner, le 8 novembre 1920, le soldat inconnu qui reposera sous l'arc de Triomphe.

Huit corps de soldats ayant servi sous l'uniforme français mais qui n'avaient pu être identifiés ont été exhumés dans les huit régions où s'étaient déroulés les combats les plus meurtriers : en Flandres, en Artois, dans la Somme, en Île-de-France, au Chemin des Dames, en Champagne, à Verdun et en Lorraine. Initialement, neuf soldats et neuf secteurs avaient été retenus mais dans l'un d'eux, aucun des corps exhumés n'offrait la garantie d'être français.

Le 9 novembre 1920, les huit cercueils de chêne ont été transférés à la citadelle de Verdun, dans une casemate où ils ont été plusieurs fois changés de place pour préserver l'anonymat de la provenance de chacun d'entre eux. Le 10 novembre, les cercueils ont été placés sur deux colonnes de quatre dans une chapelle ardente dont la garde d'honneur fut confiée à une compagnie du 132^e régiment d'infanterie. André Maginot, ministre des Pensions, s'est avancé vers un des jeunes soldats qui assuraient la garde d'honneur, Auguste Thin, engagé volontaire de la classe 1919, fils d'un combattant disparu pendant la guerre, pupille de la nation.

Il lui tendit un bouquet d'œillets blancs et rouges, et lui exposa le principe de la désignation : le cercueil sur lequel ce jeune soldat allait déposer ce bouquet serait transféré à Paris et inhumé sous l'arc de Triomphe.

« Il me vint une pensée simple. J'appartiens au 6^e corps. En additionnant les chiffres de mon régiment, le 132, c'est également le chiffre 6 que je retiens. Ma décision est prise : ce sera le 6^e cercueil que je rencontrerai. » Auguste Thin

Partant par la droite, Auguste Thin a fait un tour, puis il a longé les quatre cercueils de droite, a tourné à gauche, est passé devant le 5^e et s'est arrêté devant le 6^e cercueil sur lequel il a déposé son bouquet et s'est figé au garde-à-vous.

Les derniers poilus

Lazare Ponticelli né le 24 décembre 1897 à Bettola en Italie décédé le 12 mars 2008 à 110 ans

Abdoulaye N'Diaye né en 1894 au Sénégal dernier tirailleur sénégalais décédé le 25 juillet 2009 à 104 ans à Thiowor à 200 km au nord de Dakar

Harry Patch né dans le Somerset le 17 juin 1898 décédé le 25 juillet 2009 à l'âge de 111 ans

La révolte des Bonnets rouges : 18 avril 1675

Le 18 avril 1675, à Rennes, la foule met à sac les bureaux du fisc. Elle défile dans les rues au cri de : «*Vive le Roi... sans gabelle et sans édits !*»

Ainsi commence l'une des plus violentes révoltes antifiscales du XVII^e siècle, sous le règne de Louis XIV. Elle va entraîner dans la sédition une grande partie de la Bretagne et en particulier la paysannerie de Basse Bretagne (le pays bigouden et la région de Quimper, dans le département actuel du Finistère).

Elle reste connue sous le nom de *révolte des Bonnets rouges* ou encore *révolte du papier timbré*, d'après l'impôt à l'origine de la révolte.



Papier avec timbre fiscal de Bretagne

L'impôt de trop

Trois ans plus tôt, le Roi-Soleil s'est engagé dans la guerre de Hollande. En manque de ressources pour y faire face, il instaure de nouvelles taxes.

Il ordonne ainsi que tous les actes judiciaires et notariaux soient désormais rédigés sur papier timbré aux fleurs de lys, avec une taxe de l'ordre d'un sol (sou) la feuille. Par ailleurs, il prélève une taxe de vingt sous sur chaque livre de tabac et impose le marquage des pièces d'étain à raison d'un sol par pièce.

Ces nouveaux impôts émeuvent en premier lieu les Aquitains et suscitent dès le 26 mars 1675 le soulèvement de la population de Bordeaux. Le Parlement de Bordeaux prononce de son propre chef la suspension des nouvelles taxes.

Les habitants de Rennes puis de Saint-Malo se révoltent à leur tour. Mêmes manifestations à Nantes le 23 avril puis à nouveau à Rennes le 3 mai, où le gouverneur de la ville s'inquiète auprès du secrétaire d'État à la guerre Louvois de l'intensité de l'«*émotion populaire*».

Dans le même temps, en juin, la révolte éclate dans les campagnes bas-bretonnes, en pays de Carhaix et de Rohan. Faute d'atteindre les agents royaux du fisc, les paysans s'en prennent aux seigneurs. Sous la conduite de Sébastien Le Balp, un notaire de Kergloff (près de Carhaix), les *Bonnets rouges* répandent bientôt la terreur dans les campagnes. À la fin du mois de juin, de nouveaux châteaux et manoirs sont brûlés et leurs propriétaires tués ou blessés.

Le 3 juillet, Madame de Sévigné écrit à sa fille : «*On dit qu'il y a cinq cents ou six cents bonnets bleus en Basse-Bretagne qui auraient bien besoin d'être pendus pour leur apprendre à parler*».

Le 3 septembre 1675, les Bonnets rouges s'emparent du château du marquis de Montgaillard, à Thymeur, près de Carhaix. Mais le châtelain trouve moyen de plonger son épée dans le corps du notaire Le Balp. La mort de celui-ci met fin au soulèvement.

Le duc de Chaulnes, qui s'est entretemps réfugié dans la citadelle de Port-Louis, près de Lorient, va mener la répression comme il se doit avec les renforts envoyés par Louvois.

Reprise en main

En Basse-Bretagne, le duc de Chaulnes sévit contre tous les rebelles supposés. Il fait pendre ceux-ci aux arbres qui bordent le chemin, sans autre forme de procès. Il fait raser aussi les clochers des églises coupables d'avoir appelé à la révolte. Certains sont demeurés en l'état jusqu'à nos jours.

Chez la belle madame de Sévigné, qui se rend à son château de Vitré, la compassion n'étouffe pas l'esprit. «*Nos pauvres bas-Bretons, à ce que je viens d'apprendre, s'attroupent quarante, cinquante, par les champs, et dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux et disent mea-culpa. C'est le seul mot de français qu'ils sachent...*», écrit-elle, entre autres joyusetés, le 24 septembre 1675 (*).

Le 6 octobre, le duc de Chaulnes fait son entrée à Rennes à la tête de six mille hommes. Un tiers du quartier de la rue Haute est démoli et le Parlement, qui a soutenu les rebelles, exilé à Vannes pendant quinze ans.

La révolte des Bonnets rouges, circonscrite et brève, mais d'une extrême violence, va laisser des séquelles durables dans la province et en particulier dans la région de Carhaix, laquelle allait se distinguer lors de la Révolution par sa sympathie pour les républicains et son anticléricalisme.

Adolphe Chaillet : l'ampoule électrique à filament

Le 22 octobre 1879 Thomas Edison met au point la première ampoule qui va brûler pendant 40 heures. Mais à Shelby, dans l'Ohio, en 1895 Adolphe Chaillet, met au point des lampes qui ont une vie quasi illimitée : il en reste au moins une, et elle se trouve à Livermore en Californie. Elle est suspendue au plafond de la caserne des pompiers et elle a une particularité : **celle d'avoir brillé sans discontinuer depuis le 18 juin 1901**

Ça fait donc plus de 109 ans qu'elle éclaire le plafond de la caserne des pompiers sans la moindre défaillance, et pour son centenaire, 900 amis de la lampe sont venues fêter la vie interminable de la courageuse petite ampoule, en lui chantant : « happy birthday to you ».

Si vous pouviez dire l'ampoule avait un père, il devrait être le professeur Adolphe A. Chaillet, l'inventeur du filament améliorée qui a permis à cette petite ampoule de brûler sur l'avenir. Je suis sûr que, même au-delà de ce qu'il pouvait imaginer.

. On sait peu de ses premières années d'autres que lui est né en 1867 en France. Il travaillait dans son usine de pères à Paris, la France faisant lampes à incandescence avant 1878. Puis il était en charge du plus grand laboratoire en Allemagne, l'Co. Schaefer, où il a aidé à fabriquer des filaments et le remodelage de l'usine.

Quand il est arrivé aux Etats-Unis, en 1892, il a travaillé pour quelques entreprises de la messe Il était connu non seulement comme un électricien d'expérience et des connaissances approfondies, mais était un chimiste et minéralogiste approfondie.

En 1896, le professeur A.Chaillet est convaincu, par plusieurs hommes d'affaires, qu'il ait pu courir sa propre usine de Shelby, en Ohio. Il se retourna et leur a démontré, et certains consultants électriques, comment il allait utiliser une méthode entièrement nouvelle pour produire une lampe à incandescence supérieure à tout ce sur le marché. L'usine a été construite, et il a été nommé directeur technique.

. Un test étonnant a été menée pour vérifier les prétentions de sa vie des ampoules, et l'efficacité. La nouvelle lampe Shelby et ses concurrents ont été brûlés à une tension augmente progressivement constituant ce qu'on appelle un test de vie forcé. «Lampe après lampe de diverses marques brûlé et a explosé jusqu'à ce que le laboratoire était éclairée seulement par la lampe Shelby, et non pas l'une des lampes Shelby ayant été visiblement blessé par l'extrême sévérité de ce test concluant.

Il était de leur conseil d'administration jusqu'en août 1902, quand il n'a pas été réélu. Aussi en 1902 le professeur Chaillet a reçu un brevet sur l'ampoule la plus reconnue comme la "Shelby" ampoule. L'idée derrière le design était d'émettre une grande partie de la lumière dans une direction vers le bas lorsque la lampe a été brûlé base-up.

. On sait peu de ce qui s'est passé pour lui et sa famille par la suite. Selon certaines indications, il est allé à Mexico et produit des lampes Chaillet 1904 à 1914.

La Statue de la Liberté

Un siècle après le soutien décisif apporté par les Français de Rochambeau et Lafayette aux *Insurgents* américains, les Français décident d'accomplir un geste fort pour commémorer le centenaire de l'indépendance de 1776.



Edouard Laboulaye, républicain, professeur au Collège de France, fin observateur de la vie politique américaine et partisan décidé de l'Union face aux Confédérés, est l'initiateur de ce projet, né en 1865 et confié à son ami le sculpteur alsacien Frédéric Auguste Bartholdi dès 1870.

En France, le Second Empire s'étirole alors et chute bientôt sans gloire face aux Prussiens ; la République est établie, mais timidement, sans trop y croire en elle-même. Les Etats-Unis, quant à eux, sont en plein essor après cinq années de guerre civile, connue en France sous le nom de guerre de Sécession (1861-1865).

« La Liberté éclairant le monde » est censée non seulement consolider les liens historiques entre Français et Américains, mais surtout rappeler le triomphe des idées des Lumières par la double révolution aux Amériques et en France. Bartholdi imagine dès 1871 implanter la Statue de la Liberté sur l'île Bedloe, dans la baie de New York. Elle aura le visage tourné vers l'Europe, en souvenir de la traversée depuis les Etats-Unis des principes désormais réalisés de liberté personnelle et collective. La Statue joue donc un rôle symbolique important dans l'acclimatation du régime républicain en France. - .



Auguste Bartholdi reçoit le concours d'Eugène Viollet-le-Duc. L'architecte-ingénieur prescrit une peau composée de plaques de cuivre modelées par martelage sur des formes en plâtre. L'ensemble doit être monté sur une armature métallique, stabilisée par un remplissage en sable.

La fabrication peut débuter dans les ateliers Gaget-Gauthier, rue de Chazelles, à Paris, Elle mobilisera jusqu'à six cents ouvriers.

Mais Viollet-le-Duc décède l'année suivante, emportant dans la tombe les principes de montage. Bartholdi se tourne alors vers Gustave Eiffel (47 ans), un ingénieur déjà réputé pour sa maîtrise des structures en acier.

À l'opposé de Viollet-le-Duc, il conçoit une charpente métallique légère qui, tel le roseau de la fable, saura résister aux plus violentes tempêtes en pliant et en se déformant.

Après avoir surmonté quelques difficultés de financement, les entrepreneurs français terminèrent la statue en juillet 1884, tandis que la construction du piédestal fut achevée aux Etats-Unis en avril 1886.

Il fallut désassembler de nouveau la statue en plus de 350 pièces détachées chargées à bord de la frégate "Isère" vers le port de New York. , en sachant que le bras droit et sa flamme étaient déjà présents sur le sol américain, où ils avaient été exposés une première fois lors de la *Centennial Exposition*, puis à New York. 36 caisses furent réservées aux rondelles, rivets et boulons nécessaires à l'assemblage. Une fois arrivée à destination, la statue fut réassemblée en quatre mois, sur son nouveau piédestal. Les différentes pièces furent jointes par des rivets en cuivre et le drapé permit de résoudre les problèmes de dilatation

La Statue de la Liberté fut inaugurée par le Président Groover Cleveland le 28 octobre 1886. Elle fut déclarée monument historique le 15 octobre 1924. Le coût total de la construction du monument s'éleva à 800.000 dollars.

Ce cadeau géant du peuple français au peuple américain mettra 21 ans à se matérialiser

Selon certaines sources, Bartholdi se serait inspiré du visage de sa mère, Charlotte Bartholdi (1801-1891), dont il était très proche, pour donner à la statue son visage sévère C'est également la thèse soutenue au Musée Bartholdi de Colmar où l'on peut admirer de nombreuses ébauches de la statue. Autre hypothèse :

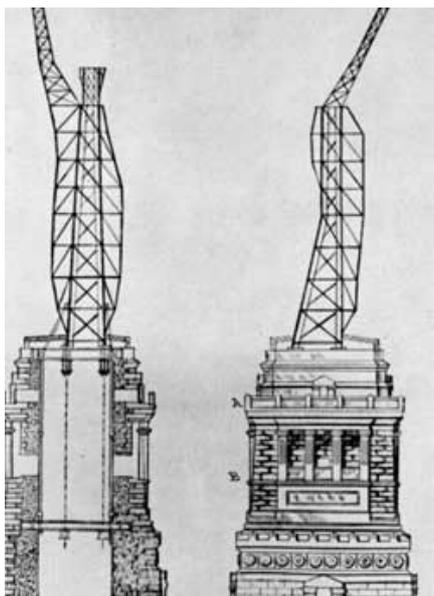
Ci-dessous : Iabella Eugenie Boyer (1841-1904) épouse de l'inventeur milliardaire Isaac Merritt Singer, qui avait contribué au financement du projet qui aurait servi de modèle pour la statue de la Liberté



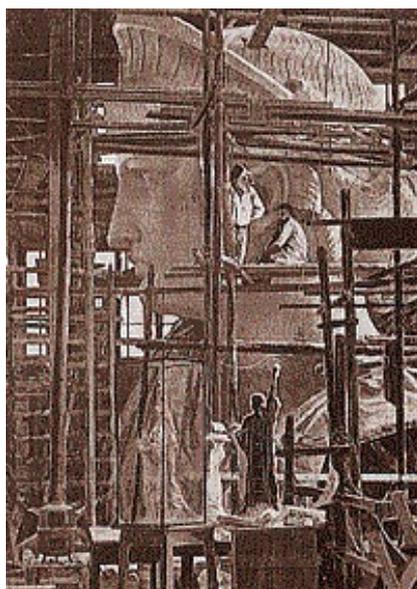
La Statue de la Liberté représente une femme drapée dans une toge et brandissant une torche de la main droite. Sur les tablettes qu'elle tient de la main gauche, on peut lire en chiffres romains "4 juillet 1776", jour de l'Indépendance américaine. A ses pieds, se trouvent les chaînes brisées de l'esclavage.

Les visiteurs doivent gravir 354 marches pour accéder à la couronne. Celle-ci est ajourée par 25 fenêtres symbolisant les 25 pierres gemmes. Les sept rayons de la couronne représentent les sept mers et continents.

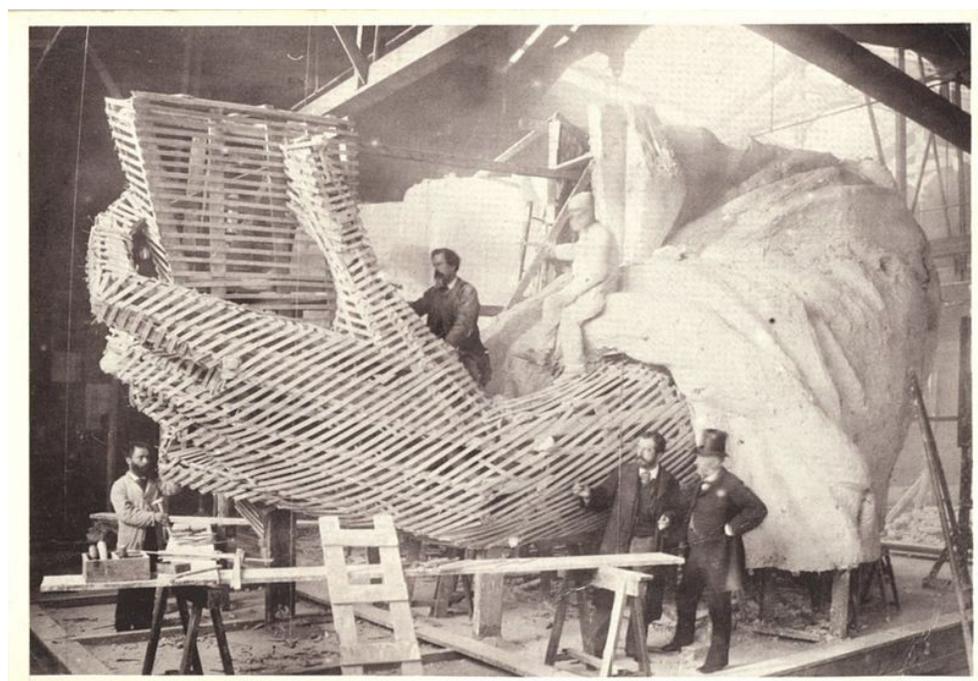
La statue est composée de 31 tonnes de cuivre et de 125 tonnes d'acier. Les 300 plaques de cuivre qui recouvrent l'édifice ont une épaisseur de 2,37 mm.



Armature de la statue selon les plans de 1865



la tête de la statue à l'atelier parisien



Construction d'une des mains en présence de Bartholdi.

La réalisation de l'immense socle de la statue avait été confiée par Bartholdi aux Américains, l'architecte américain Richard Morris Hunt et réalisé par l'ingénieur Charles Pomeroy Stone .La collecte des fonds nécessaires à la réalisation de l'ouvrage fut placée sous la responsabilité du procureur général, William M. Evarts. Mais comme elle avançait très lentement, Joseph Pulitzer le patron du *New York World*, multiplie les campagnes de presse en faveur du

projet. C'est un succès. Les dons, généralement modestes, affluent. Le financement est enfin bouclé en août 1884 avec cent mille dollars supplémentaires offerts par cent vingt mille donateurs.



La première pierre du piédestal fut posée le 5 août 1884, et le socle, majoritairement composé de pierre de Kersanton provenant des carrières de Loperhet et de Logonna-Daoulas (deux communes de Finistère), fut construit entre le 9 octobre 1883 et le 22 août 1886. Lorsque la dernière pierre de l'édifice fut posée, les maçons prirent plusieurs pièces d'argent dans leur poche, et les jetèrent dans le mortier.

Les participants à la cérémonie déposèrent leurs cartes de visite, des médailles et des journaux dans un coffret de bronze, déposé dans le socle. Au cœur du bloc qui compose le socle, deux séries de poutres rattachent directement la base à la structure interne imaginée par Gustave Eiffel de façon que la statue ne fasse qu'un avec son piédestal. En outre, la pierre de parement du socle de

la statue de la Liberté provient des carrières d'un petit village de France, Euville dans la Meuse, réputé pour la blancheur de sa pierre, dite « d'Euville » et pour ses qualités de faible érosion à l'eau de mer. Quant à la pierre de l'âme du socle, celle-ci viendrait également de diverses carrières du département de la Charente et fut exporté par voie fluviale.

La statue fut envoyée à Rouen par le train, puis elle descendit la Seine en bateau avant d'arriver au port du Havre. Elle entra dans le port de New York le 17 juin 1885, et reçut un accueil triomphal de la part des New-Yorkais.

La valeur symbolique de la Statue de la Liberté réside dans deux facteurs essentiels. Elle a été présentée par la France dans l'intention d'affirmer l'alliance historique entre les deux pays. Elle a été financée par une souscription internationale pour reconnaître l'établissement des principes de liberté et de démocratie par la Déclaration d'Indépendance des Etats-Unis, que la Statue tient dans la main gauche.

La Statue est aussi rapidement devenue, et est toujours, un symbole de l'arrivée d'immigrants de nombreux pays vers les États-Unis à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Elle reste un symbole extrêmement fort – inspirant la méditation, le débat et la contestation d'idéaux comme la liberté, la paix, les droits de l'homme, l'abolition de l'esclavage, la démocratie et la chance

Sur une plaque de bronze du piédestal, est gravé le poème d'Emma Lazarus, intitulé "The New Colossus" Il s'adresse aux millions d'immigrants qui ont débarqué à Ellis Island et pour lesquels la statue de la Liberté figurait l'espoir d'une vie meilleure :: traduction

*Garde, Vieux Monde, tes fastes d'un autre âge,
Donne-moi tes pauvres, tes exténués,
Qui en rangs pressés aspirent à vivre libres,
Le rebut de tes rivages surpeuplés,
Envoie-les moi, les déshérités, que la tempête m'apporte
De ma lumière, j'éclaire la porte d'or !*



Hauteur de la base jusqu'à la torche : 46.50 m
Hauteur du piédestal à la torche : 92,99 m



Auguste Bartholdi ▲

Christine Dabé févr 2014 divers internet et Amis d'Hérodote

Le Provence II torpillé le 26 février 1916

Le chargement de guerre de la Provence :

Passée au service de la Marine dès 1914, la *Provence* fut transformée l'année suivante en transport de troupes et renommée « Provence II ». Il disposait d'embarcations de sauvetage pour 1 210 hommes (832 places dans 16 canots, 30 places dans 2 baleinières, 196 places sur 7 petits radeaux et 152 places sur 4 grands radeaux). Enfin, la *Provence II* emportait aussi 2 250 ceintures de sauvetage. Le commandant avait délibérément choisi de faire installer les canots de sauvetage non pas sur les ponts, mais renfermés à l'intérieur du navire afin de les protéger en cas de mauvais temps. Il estimait en effet qu'en situation de danger, ses marins très expérimentés pourraient facilement les descendre à l'eau grâce à un appareil de levage (les « bossoirs ») à renversement.



Le 23 février 1916, la *Provence II* était ancrée à Toulon à l'appontement 3 de Milhaud, quai Ouest. Elle était commandée depuis plusieurs mois par le capitaine de frégate de réserve Marie-Henri Vesco.

Beaucoup plus d'hommes que prévu furent embarqués sur le paquebot, soit un équipage de 441 marins et 1 715 soldats de l'Armée de terre. Ces derniers provenaient presque tous du 3e R.I.C : le colonel et l'État-major du régiment, la Compagnie Hors Rang (CHR), la 1ère compagnie de mitrailleuses, la 2e compagnie du 1er bataillon et la totalité du 3e bataillon. Le 3e RIC emmenait avec lui 160 mulets et 80 chevaux. Parmi l'effectif de l'Armée de terre se trouvaient également 15 passagers militaires isolés qui partaient rejoindre leur corps : 6 officiers et 1 adjudant du 47e régiment d'artillerie coloniale, 1 sous-lieutenant du 2e zouaves, 2 aide-majors de 1ère classe, 1 officier d'administration, 1 vétérinaire auxiliaire et 3 soldats

d'artillerie coloniale.

Si l'on s'en tient aux chiffres cités ci-dessus, la *Provence II* embarquait donc un surplus de 140 hommes par rapport à ses capacités de transport, et de 946 hommes par rapport aux places disponibles sur les embarcations de sauvetage.



Assez disparate, le chargement du navire comprenait le matériel de bactériologie de docteur Blusset, 8 baraques Adrian, des baraquements et 33 colis de l'ambulance Rothschild, de grandes quantités de foin pour les chevaux et mulets, 702 sacs de dépêches des postes anglaises, ainsi que du matériel spécifique à la Marine : 30 flotteurs en tôle avec manille pour barrages destinés à la 4e escadre, 50 caisses contenant chacune 350 cartouches d'obus fusants de 47 pour le navire le *Poignard*, le courrier postal de l'Armée navale et l'approvisionnement courant pour quelques bâtiments (fûts de pétrole, térébenthine...). Pour sa défense, la *Provence II* était armée de 5 canons de 14 cm, de 4 canons de 47 mm et de 2 canons de 57 mm. A l'époque, le sous-marin U-35 effectuait depuis le 11 janvier 1916 différentes patrouilles dans la zone d'opération située entre Malte et La Crète. Sorti le 20 février de la base de Cattaro (act.Kotor, au Montenegro), il effectuait alors sa troisième patrouille en quête de navires ennemis à envoyer par le fond.

Le 23 février 1916 après la nuit tombée, la *Provence II* surchargée quittait Toulon à destination directe de Salonique. Par un temps très favorable, elle traça sa route à travers la Méditerranée à une vitesse moyenne de 15 nœuds. Cependant de jour, elle avançait en dents de scie, en se déportant alternativement de 30° sur la gauche ou la droite par tranches de 20 min. Aussi, elle ne progressait que de 14 milles à l'heure sur sa route normale. La vie à bord était agréable et joyeuse. Tous les jours à midi, la fanfare du 3e R.I.C offrait même un concert aux soldats.

Comment couler un paquebot gigantesque en 14 minutes: Le samedi 26 février 1916 à 15 h 01, la *Provence II* voguait cap à l'Est à 36° de latitude Nord et 21° 15' de longitude Est, au large de la Crète et du Cap Matapan, à l'extrémité Sud du Péloponnèse. Le temps était très beau,

l'horizon dégagé, mais la mer était houleuse et le vent force 4. Tout à coup, les soldats entendirent une énorme explosion à tribord. Une torpille ennemie venait de toucher le navire vers la poupe, et était entrée au niveau de la partie arrière de la cale 3, située juste derrière la chambre des machines de tribord.

Aussitôt après le torpillage, le commandant Vesco, très calme et peu bavard, capela sa ceinture de sauvetage pour donner l'exemple. Au milieu des ordres qu'il égrenait méthodiquement, une seule parole lui échappa : « *Ah, les salauds ! Ils ne nous ont pas manqués !* » Il ordonna de stopper les machines et fit fermer mécaniquement les portes étanches des cales. Précautions inutiles, car l'eau commença à envahir rapidement plusieurs compartiments. Le mécanicien principal de première classe Le Vavasseur, vieux briscard employé sur le navire depuis que celui-ci reliait Le Havre à New York, avait pourtant fait ce qu'il pouvait au niveau des machines, ainsi qu'il est relaté dans un article paru à l'époque dans le quotidien « Ouest-Eclair »

Le commandant Vesco rentra alors dans son poste de commandement et fit le point sur la carte afin d'envoyer par T.S.F un message de détresse. Le premier télégraphiste Pian et le second-maître télégraphiste Lehuby s'obstinèrent jusqu'à la dernière minute à faire marcher la T.S.F, refusant de se laisser évacuer. Un de leurs messages finit par être capté par le chalutier *Canada II*. Puis le commandant revint sur la passerelle afin de maintenir l'ordre et le calme sur le navire, tout en cherchant à détecter avec ses jumelles une trace du sous-marin torpilleur afin de le canonner à juste titre. Entraîné par sa vitesse, le bâtiment continuait d'avancer à 2 ou 3 nœuds. Il donnait légèrement de la bande sur tribord. Tous les soldats remontaient sur le pont promenade, où ils s'assemblaient de manière compacte.

Tous les passagers qui se trouvaient encore sur le pont très incliné de la *Provence II* cherchaient à gagner un moyen de sauvetage, en se cramponnant par grappes terrifiées le long du pont. Les matelots de l'équipage firent tout ce qu'ils pouvaient pour les sauver, jetant à la mer tout ce qui pourrait servir aux naufragés, et les aidant à installer leur ceinture de sauvetage. Mais bien peu se jetèrent directement à la mer. Sans aucune logique, les soldats s'installèrent dans les embarcations avant qu'elles soient mises à l'eau, ce qui fut catastrophique ! Le commandant Vesco leur demanda alors de descendre, sans être obéi. Pour les intimider, il tira deux coups de revolver en l'air, mais rien n'y fit.

La *Provence II* disparut l'avant en l'air à 15 h 15, quatorze minutes exactement après son torpillage. Les réfugiés entassés sur les canots et sur tout ce qui pouvait flotter, la saluèrent à leur tour du cri de « *Vive la France !* ». En sombrant, la *Provence II* entraîna un énorme tourbillon qui fit couler nombre d'embarcations trop ou mal chargées et de nageurs, qui périrent par asphyxie. Hommes et chevaux s'accrochaient à ce qu'ils pouvaient : radeaux faits de deux flotteurs métalliques reliés par un plancher à claire-voie, panneaux de portes, grosses bottes de foin, canots retournés... sans vivres, ni eau, ni moyen pour se diriger.

Le navire sombre rapidement, emportant près de 1.000 victimes. 870 survivants sont recueillis le lendemain par le navire hôpital CANADA de la Compagnie Cyprien Fabre.

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom BAILLON

Prénoms Antoine

Grade Sergent fourrier

Corps 3^e R. V. Coloniale

N^o 126288 au Corps. — Cl. 1902

Matricule. 633 au Recrutement Bordeaux

Mort pour la France le 26 février 1916

à

Genre de mort PROVENCE
le 26 février 1916

Né le 29 - 7^{me} - 1882 Guyane

à Cayenne Département Cayenne

Arr['] municipal (p['] Paris et Lyon), }
à défaut rue et N^o. }

Jugement rendu le 27 août 1917

par le Tribunal de Le Havre

acte ou jugement transcrit le 6 septembre 1917

à Le Havre (Normandie)

N^o du registre d'état civil.....

534-708-1021. [20434.]

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Après les émotions consécutives à cette catastrophe, les soldats rescapés du 3e RIC obtinrent quelques jours de repos avant d'être expédiés sur le front des Dardanelles.

La nouvelle de cette catastrophe mit trois jours à être diffusée en France : le ministère de la Marine publia un premier communiqué le 29 février au matin, qui fut relayé le lendemain dans la presse nationale. La gestion de l'information auprès des familles des passagers fut confiée au Ministère de la Guerre, qui afficha sur sa porte d'entrée la liste des officiers, soldats et marins survivants au fur et à mesure que les noms lui parvenaient.

Peu de jours après, la compagnie Générale Transatlantique, ne reculant en rien dans le sordide, réclama à l'État français la somme colossale de 16 707 596, 76 francs en dédommagement

de son navire coulé, plus 5 % d'intérêts à compter de la date de la réclamation.

Témoignage de Alexandre Gautier

Mon cher Frère



Tu as du apprendre le torpillage du croiseur auxiliaire La Provence. J'étais avec 2 200 camarades comme passager a bord de ce beau bateau de 3 000 tonnes, 191 m de long pour un premier voyage.

J'avais bien choisi le hasard à voulu que je n'y reste pas c'est bien le hasard car beaucoup de malheureux qui savaient nager ont péri, et moi qui étais blessé ne sachant pas nager du tout je me suis sauvé.

Au moment du torpillage (le Samedi 26 Février - 3 h du soir) j'étais couché dans mon hamac, nous marchions à petite allure 12 nœuds alors qu'on aurait pu marcher 20 nœuds ce qui nous aurait sauvé car le navire a été atteint tout à fait à l'arrière. Je lisais tranquillement tout à coup une explosion sourde le bateau tressaille. Je n'ai pas mis longtemps à me sortir de la cale et grimper sur le pont. Je vais sur le pont avant ; tout le monde était déjà sur pied. Je cours à l'emplacement des ceintures de sauvetage ; il n'y en avait plus a ce moment les officiers passaient parmi nous et disaient que ce n'était qu'un coup de canon, l'espoir nous venait le bateau marchait toujours.

Je me penche hors du bastingage et je vois l'arrière qui s'enfonçait peu à peu. Un nègre qui était à côté de moi quitte sa ceinture de sauvetage et s'en va disant « c'est rien, c'est rien ». Je t'assure que je n'ai pas mis dix seconde à bondir dessus et à monter sur le pont supérieur de l'avant, dans ma précipitation à la mettre je la casse je l'ai réparée, tant bien que mal et j'ai attendu ; sur le pont avant supérieur c'est à dire à l'extrémité du bateau nous étions 200 massés la j'étais assez calme, je cherchais un moyen de sauter dans un des canots qu'on mettait à la mer hélas ces canots qui pouvaient contenir 80 personnes étaient chargés du triple ; te décrire les scènes d'horreur qui se sont passées est impossible. les canots à l'eau chaviraient les autres canots qui arrivaient écrasaient la plupart des malheureux qui étaient à l'eau et puis le bateau s'enfonçait toujours avec plus de rapidité.

Alors l'explosion des machines qui a tué encore quelque centaines d'hommes. le bateau était tout debout, tu vois la position que j'occupais cramponné à l'avant. Je me suis laissé engloutir avec le bateau, le remous de l'eau m'a envoyé au moins à 10m au fond. Aussitôt j'ai remonté à la surface, je commençais à respirer maintenu par ma ceinture, mais aussitôt je reçois un coup sur la tête et aller encore un voyage au fond. Je me croyais bien perdu heureusement que je suis remonté encore sans m'évanouir, et le hasard a voulu que je me trouve à portée d'un radeau, la j'ai pu respirer j'ai regardé l'endroit où dix minutes avant flottait un des plus beaux bateaux de notre marine, ce n'était plus que des débris de planches, des bottes de foin, des casseroles etc... etc... la mer avait repris son calme les survivants à la nage se battaient vers les radeaux et les barques. j'avais avec moi 22 compagnons.

Jusqu'à nous étions à peu près sauf mais si la mer devenait mauvaise nous étions perdus ; car tu sais 23 sur ce machin en bois ! et puis à 350 km du port ... (je continue sur l'autre feuille) le plus proche ; si le marin de la T.S.F. n'avait pu envoyer le signal de détresse, nous étions condamnés à mourir de soif de faim ou de froid, car la plupart d'entre nous étaient complètement nu. J'avais juste ma chemise et mon caleçon ; mais ce brave marin avait fait son devoir, (il est mort d'ailleurs à son poste) et le matin un contre torpilleur Français, venait nous recueillir. Quel cri de joie nous avons poussé en l'apercevant ; tu sais toute la nuit balayé par les vagues nous en avions assez .

Nous sommes en ce moment à l'Ile de Mytilène (Grèce) pour nous reposer pendant quelque temps après on nous enverra à Salonique. J'avais pu sauver quelque billets dans une ceinture de flanelle qu'Alice m'avait faite C'est heureux car j'ai pu acheter ici quelques objets indispensables, et tu sais les Grecs nous font payer le prix. Tu seras bien aimable de me faire réponse aussitôt donne moi des nouvelles de Alice car peut être aurai je ta lettre avant la sienne, raconte moi ce qu'on a dit en France de l'accident, tout ce tu sauras en un mot de l'A... (? mot illisible) aussi – car ici on est complètement séparé de France pas de communiqués rien.

Je t'embrasse cordialement, Ton beau Frere, GAUTIER

Alexandre Gautier 3° colonial. 2° Cie
Ile de Mitylène - Secteur 506

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes
PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom BAILLON

Prénoms Jean

Grade 2e Classe

Corps 9e R. V. Coloniale

N° 026279 au Corps. — Cl. 1900

Matricule. 3568 au Recrutement Bordeaux

Mort pour la France le 26 février 1916

à

Genre de mort Navire de la PROVENCE II
le 26 février 1916

Né le 25 juin 1890

a Gujan-Matellane Département Gironde

Arr' municipal (p' Paris et Lyon),
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le 23 août 1917

par le Tribunal de Cherbourg

acte ou jugement transcrit le 6 septembre 1917

à Cherbourg

N° du registre d'état civil.....

534-703-1921. [20434.]

Christine Dabé Divers Internet jan 2014

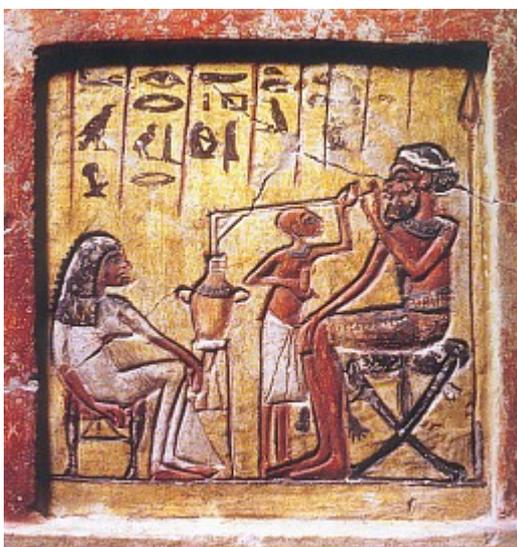
Histoire de La Bière

Les premières traces d'une boisson issue de la fermentation de céréales ont été découvertes sur le site de Jéricho (Palestine) et remontent à 12000 ans avant JC.

Sa découverte est vraisemblablement due à un concours de circonstances.

Des hommes auraient retrouvé des céréales mouillées par la pluie, exposées au soleil et contaminées par des levures présentes dans l'air. Ils auraient bu cette bouillie fermentée et apprécié ses vertus euphorisantes. Ainsi serait née la bière ou plutôt son ancêtre.

Les Mésopotamiens nous ont laissé les premières références écrites à la bière, qu'ils appelaient «*sikaru*».



Les anciens Égyptiens la connaissaient quant à eux sous le nom de «*zythum*», repris plus tard par les Grecs. Ils attribuaient sa découverte au dieu Osiris lui-même.

En Grèce moderne, c'est toujours sous le nom de «*zythos*» qu'est désignée cette boisson. Les Chinois fabriquaient également différentes sortes de bières sous le nom de «*tsiou*».

Les Romains et les Grecs, amateurs de vin, considéraient la bière comme la boisson des barbares (autrement dit des étrangers). Les Romains la désignaient comme la boisson de Cérès, déesse des moissons et des céréales, d'où le nom de «*cervoise*» attribué à la boisson favorite des Gaulois (de «*ceresis vitis*», la *vigne de Cérès*). Ingénieux comme l'on sait, les Gaulois avaient inventé le tonneau en bois de chêne pour la fermentation et le transport de leur boisson favorite ainsi que pour le vin.

Le christianisme réinvente la bière

Aux alentours de l'An Mil, les monastères se multiplient dans la chrétienté occidentale, jusque dans les régions nordiques, impropres à la culture de la vigne.

En conformité avec la règle de leur ordre, les moines bénédictins accueillent volontiers les gens de passage et leur servent une bière épaisse. Cette boisson, qui est bouillie lors de son élaboration, a l'avantage d'être plus saine que l'eau courante, et évidemment plus nourrissante.

Observateurs et méthodiques, les moines ne manquent pas d'améliorer les techniques de fabrication de la bière.



c'est à une sainte abbesse, Hildegarde de Bingen (1098-1179), fondatrice de l'abbaye de Rupertsberg, en Rhénanie, que l'on doit la découverte des vertus du houblon : «*L'amertume du houblon combat certaines fermentations nuisibles dans les boissons et permet de les conserver plus longtemps*», écrit-elle.

Dès lors, le houblon va supplanter les autres plantes amères utilisées pour aromatiser la bière (gentiane, coriandre, sauge, absinthe).

Les moines n'ont pas le monopole de la fabrication de la bière. Des maîtres-brasseurs laïcs, le plus souvent des femmes, apparaissent dès l'An Mil. Ils (elles) s'organisent en corporation au XIIIe siècle comme l'atteste un texte de Louis IX (Saint Louis)

en 1268.

Le brassage contre le choléra

Saint Arnould, évêque de Soissons au XVe siècle, découvre à l'occasion d'une épidémie de choléra que les buveurs de bière sont moins fréquemment atteints que les buveurs d'eau.

Pour encourager ses ouailles à consommer la bière, il trempe sa crosse dans une cuve et brasse lui-même la bière. Cela lui vaut d'être devenu le saint patron des maîtres-brasseurs.

Le mot «*brasseur*», notons-le, vient du vieux français *brace*, qui désignait l'épeautre ou l'orge, et par extension la préparation de la bière (notamment le brassage de la cuve).

Vers l'industrialisation

Le duc de Bourgogne Jean sans Peur, grand amateur de bière, fonde l'Ordre du Houblon. Son fils Philippe le Bon édicte une première loi de pureté qui impose l'utilisation du houblon. Dans son édit apparaît pour la première fois en français le mot «*bière*».

Comme les Flandres sont les terres de prédilection du houblon, elles vont aussi le devenir pour la bière. Et c'est aux Belges que l'on doit le mythe de *Gambrinus*, découvreur légendaire de la boisson nationale.

La bière traverse bien sûr l'Atlantique. En Nouvelle-France (Canada), elle est signalée dès 1636 par des Jésuites. Une première brasserie industrielle est construite à Québec en 1668 par l'intendant Jean Talon.

Christine Dabé : internet 2013/09

Les « Gros » ont aussi une Histoire

L'Antiquité ne se soucie pas de l'embonpoint

Ô surprise, ce sont des femmes obèses qui inaugurent l'Histoire.

Les premiers témoignages que nous possédons des sociétés humaines concernent en effet les «*Vénus*» du Paléolithique supérieur, statuettes féminines aux fesses protubérantes ; On peut supposer qu'en ces temps très anciens, les humains avaient besoin d'une épaisse enveloppe de graisse pour supporter un climat beaucoup plus froid qu'aujourd'hui.



Quelques bustes tardifs de notables et empereurs romains pourraient ils donner à penser que l'obésité chez les mâles romains est associée à la puissance, voire la démesure? Nous pouvons seulement constater que la question du poids ne se pose pas chez les Romains.

Nos ancêtres du Moyen Âge n'avaient guère d'occasion de prendre du poids même si, après l'An Mil, le perfectionnement des techniques agricoles, l'urbanisation et l'avènement d'une classe bourgeoise entraînent une très nette amélioration de l'alimentation.

Tout change au XVI^e siècle à cause de... Christophe Colomb. Ayant posé le pied en Amérique, les Européens voient l'opportunité de produire désormais eux-mêmes le sucre dont raffolent les riches bourgeois. Ils transportent dans le Nouveau Monde les grandes plantations esclavagistes mises au point par les musulmans du sud de la Méditerranée.

Comme prévu, le sucre, plus abondant, devient d'un prix plus abordable. Sa consommation se diffuse dans la bourgeoisie et l'aristocratie, avec une conséquence prévisible : le développement de l'obésité.

Contre cette obésité, les femmes luttent en corsetant la poitrine et l'abdomen. On utilise pour cela les fanons des baleines. La vogue des corsets à «*baleines*» contribue du coup à intensifier la chasse aux cétacés. C'est, avec la traite négrière atlantique, l'une des conséquences de notre innocent attrait pour le sucre. Petite cause, graves conséquences.

Si les femmes se corsètent, les hommes, eux, souffrent plus classiquement de la goutte et l'hydropisie. Ces maladies liées à l'obésité et aux excès alimentaires atteignent les hommes mûrs de l'aristocratie du XVII^e et du XVIII^e siècles.

L'obésité devient un sujet de préoccupation tant pour les hommes que pour les femmes. Les médecins l'associent au tempérament flegmatique (paresse) et voient à l'opposé dans l'extrême maigreur un symptôme de mélancolie (dépression).

On commence à se soucier de régime alimentaire. Les premiers restaurants, qui apparaissent à Paris vers 1766, affichent clairement leur vocation diététique. On y sert des eaux minérales et des bouillons de viande dégraissée.

L'embonpoint n'a pas toujours eu mauvaise presse au cours de l'Histoire. Il lui est même arrivé d'être apprécié, avec des nuances toutefois selon qu'il concerne les hommes ou les femmes.

L'obésité et la guerre



On peut penser que les paysans n'ont pas de problème d'obésité avec une nourriture à base de choux, légumineuses, fèves, châtaignes... Peu de viande et de poisson ; pas de sucre. Les curés de paroisse ne sont guère mieux nourris que leurs ouailles.

Quant aux moines, nombreux en ce temps, ils bénéficient dans les grandes occasions de quelques agréables compléments . La sédentarité et les travaux d'écriture leur valent de prendre facilement de l'embonpoint. D'où une réputation, parfois méritée, de personnages jouisseurs.

Les guerriers, seigneurs et souverains, qui tiennent le territoire à la pointe de leur épée, bénéficient, cela va sans dire, des meilleurs mets : gibier, pigeons, vins etc. Grossissent-ils pour autant? Rien n'est moins sûr. Les exercices physiques, la chasse, les tournois et la guerre les en empêchent...

Mais les excès de table et les excès d'exercices leur sont souvent fatals. Le flamboyant Gaston Fébus, comte de Foix, meurt ainsi d'apoplexie à soixante ans, en 1391, au retour d'une chasse à l'ours.

Les chroniques font aussi état de quelques personnages dont la forte corpulence a dégénéré en obésité, avec des conséquences handicapantes.

C'est le cas du très illustre Guillaume le Conquérant, qui connaît une fin de vie douloureuse, privé de sa chère Mathilde et en butte à l'hostilité de ses fils. Il meurt à soixante ans, des suites d'une glissade de son cheval, sur le chemin de la guerre.

Son contemporain et rival, le roi de France Philippe 1er, connaît une situation bien plus humiliante. Ayant répudié sa première épouse, Berthe de Hollande, après vingt ans de mariage, il se remarie au grand scandale du clergé et de l'opinion.

Menant une vie dissolue, il devient obèse au point de ne plus même pouvoir monter à cheval.



Quand il meurt à 56 ans, en 1108, son fils et successeur Louis VI hérite de sa propension à l'obésité au point de rester pour la postérité Louis le Gros.

Mais il se montre excellent administrateur et grand batailleur, même si à la fin de sa vie, comme son père, il est incapable de monter à cheval et combattre.

Il faut sauter quatre siècles et traverser la Manche pour rencontrer une situation semblable avec le roi d'Angleterre Henri VIII. ↓

Tôt atteint par l'obésité, il ne ressemble en rien à l'éphèbe qui joue son rôle dans le feuilleton anglais *Les Tudors*. Dans les dernières années de sa vie, le roi aux six épouses doit être hissé dans les étages de son palais par un monte-charge. Ses portraits officiels témoignent cependant d'une forte autorité naturelle.



À défaut d'autorité naturelle, le roi de France Louis XVI ne manque pas de prestance, avec une taille de près de deux mètres et une forte corpulence musculaire. Cela ne le préserve pas d'une triste fin.

Son contemporain le feld-maréchal russe Mikhaïl Koutouzov est mieux servi par la chance. Ce courtisan obèse, qui doit diriger les batailles en position assise, arrive grâce à son entourage à s'attribuer le mérite de la victoire sur Napoléon.



Ces exemples malheureux n'entament pas l'idée que l'on peut être gros et batailleur. Le meilleur exemple est, près de nous, Winston Churchill. L'âge, l'embonpoint, les cigares et le whisky ne modèrent en rien son énergie. Quand, à 66 ans, le 10 mai 1940, il est appelé à diriger la lutte contre l'Allemagne nazie, c'est une force de la nature que découvrent ses compatriotes

Embonpoint et pouvoir

René d'Anjou, beau-frère du roi de France Charles VII, se fait représenter à la fin de sa vie aux côtés de son épouse sans rien cacher de ses bourrelets. Autre portrait célèbre de la même

époque, celui du chancelier Jovenel des Ursins révèle là aussi un homme mûr et très corpulent, le genre de personne qu'il convient de ne pas contrarier. Sautons les siècles et passons la Révolution. Nous arrivons à l'époque de Louis-Philippe 1er. En France comme dans le reste de l'Europe, la bourgeoisie d'affaires a pris le pouvoir. Seul compte à ses yeux le travail de bureau, obstiné et ingrat. L'embonpoint devient sa marque de fabrique.



Les femmes de pouvoir en imposent également, de Catherine de Médicis et Marie de Médicis, régentes de France aux XVIe et XVIIe siècles, à l'impératrice Marie-Thérèse de Habsbourg et à la tsarine Catherine de Russie, au XVIIIe siècle. Toutes accèdent au pouvoir suprême à l'âge mûr.

Leurs portraits montrent des femmes très enrobées. Il est vrai qu'à l'exception de Catherine II, elles ont connu de très nombreuses grossesses et gagné à chaque fois quelques kilos supplémentaires. L'embonpoint ne les contrarie en rien dans l'exercice de l'autorité. Il ne les aide pas davantage.

La reine Victoria, au XIXe siècle, se classe à part. Petite et ronde, elle affiche dans ses jeunes années un certain charme que les grossesses, les tracas et les deuils ont vite fait de transformer en surpoids. Devenue veuve, elle ne s'habille plus qu'en noir, ce qui atténue son tour de taille et lui donne l'air respectable d'une grand-mère.



Rondeurs érotiques

Jusqu'au début du XXe siècle, les femmes du monde usent d'artifices vestimentaires de plus en plus contraignants pour dissimuler leurs excès pondéraux (corsets rigides, robes à crinoline).

Elles procèdent ainsi dans la crainte de déplaire mais c'est au détriment de leur confort et de leur liberté gestuelle. Inutile de dire qu'une dame en corset et robe à cerceaux est mal partie pour exercer une profession active.

Les artistes contemporains, tels Véronèse, Titien ou les élèves du Primatice, apprécient tout autant les formes non pas obèses mais pulpeuses.



Un demi-siècle plus tard, Rubens, le grand peintre du baroque, témoigne d'une étrange attirance pour les débordements de la chair, bourrelets, menton, seins, fesses....

Quand il réalise le portrait de sa jeune femme Hélène Fourment, il se montre toutefois plus mesuré et réaliste, sans cacher sa tendresse pour ses rondeurs flamandes.

La tyrannie de l'hygiénisme

L'embonpoint et plus encore l'obésité connaissent un début de stigmatisation au milieu du XIXe siècle.

Enfin, l'hygiénisme et le culte du surhomme, à la fin du XIXe siècle, exaltent la figure de l'athlète et homme du monde, aussi à l'aise dans les salles d'escrime que dans les salons. Ce mouvement est porté par le baron Pierre de Coubertin, qui restaure les Jeux Olympiques pour le seul profit de l'élite d'amateurs éclairés à laquelle il appartient.

L'émancipation féminine conduit aussi les femmes à cultiver la minceur. Avec la pratique de la bicyclette, très en vogue à la veille de la Première Guerre mondiale, elles acquièrent le droit de porter même des pantalons.

L'obésité devient dès lors vulgaire. Par un total renversement historique, elle devient le lot des classes populaires, jugées incapables de se maîtriser et se bien nourrir. On entre dans une nouvelle tyrannie pire que la tyrannie vestimentaire : la tyrannie mentale. Si l'on est gros, c'est qu'on le veut bien ou qu'on ne fait rien pour l'éviter.

Acte de naissance de Georges CLEMENCEAU à Mouilleron en Pareds (Vendée)

Archives
 de la Vendée
 1841
 Mouilleron

N° 76.
 Naissance de
 George Benjamin
 Clemenceau
 du 28 7bre 1841

L'an mil huit cent quarante et un, le trente
 septembre sur les cinq heures du soir, devant nous
 Maire et officier public de l'état civil de la Com-
 mune de Mouilleron-en-pareds, Canton de la
 Chateigneraye, département de la Vendée est comparu
 Monsieur Paul Clemenceau médecin, domi-
 cilié à Nantes lequel nous a présenté un enfant
 du sexe masculin né le vingt huit de ce mois
 à neuf heures et demie du soir au domicile
 de Monsieur François Gautreau propriétaire
 demeurant en ce bourg, de lui déclarant et
 de dame Sophie Eucharis Emma Gautreau
 son épouse; et auquel enfant il a déclaré
 vouloir donner les prénoms de georges
Benjamin; les dits de l'education et présen-

tations à nous faites en présence des sieurs (L.S.)
 Pierre Auger, bûcheron âgé de cinquante deux ans
 Jacques Bazare Chabiran menuisier âgé de trente deux
 ans, les deux domiciliés au bourg de mouilleron
 et amis du père de l'enfant; et ont les comparaisons
 signé avec nous après lecture du présent acte.

M. Clemenceau auge
 Chabiran
 M. Auger

N° 77

L'an mil huit cent quarante et un, le quatre octobre

Vente de « vingt têtes de nègres ou négresses de la première qualité » pour 36 666 livres à Bordeaux le 22 mai 1771

Transcription d'un acte de vente signé chez Faugas le 22 mai 1771 - 3 E 24418.

Vente de nègres 22 may 1771. 3 E 24 418

"Par devant les Conseillers du Roy notaires à Bordeaux soussignés fut présente dame Anne Devilliers marquise de Baynac, veuve de messire Pierre Marquis de Baynac, premier baron du Périgord, habitante de cette ville, paroisse Saint Cristophe.

Laquelle Dame a par ces présentes vendu et promis garantie de toute revendication et autres troubles quelconques à monsieur Jean Baptiste François Declavier, écuyer, sieur de Miniac, habitant ordinairement de l'amérique, quartier de limonade, dépendance du Cap françois, étant de présent en cette ville logé à l'hôtel de Richelieu, paroisse puy paulin, à ce présent et acceptant acquéreur pour luy seul Savoir est, vingt têtes de nègre ou négresse de la première qualité à prendre au choix dudit Sr de Miniac dans l'atelier de l'habitation de ma Dame marquise de Bainac, appelée de Bonnet à Leveque, située au quartier de petite anse, dépendance du Cap françois, lesquels vingt têtes de nègres ou négresses, ledit Sieur de Miniac pourra prendre et retirer ou le porteur de ses ordres, à l'expiration des cinq années que doit durer le nouveau bail de l'habitation de la dame à compter du premier janvier prochain et qu'elle a donné pouvoir de renouveler en faveur du Sr Castaing, suivant la procuration que madite Dame a fournie à cet effet à M Boutier, de Saint Sermin, le nom en blanc, devant Perrens, no re de cette ville, il y a peu de jours, ou bien du moment que ladite ferme pourra être résiliée durant le cours des cinq ans par quelque événement quelconque et que le Sr de Miniac pourra se mettre en possession de l'habitation de lad Dame, en vertu de la procuration qu'elle lui a donnée à cet effet, devant Faugas, le jour d'hier.

Consentant lad dame que led Sr de Miniac jouisse et dispose des dits vingt têtes de negres ou negresses du moment qu'ils lui auront été livrés, dans les temps susdits, en propriété et usufruit et comme de chose lui appartenant.

Cette vente faite moyennant la somme de cinquante mille livres, argent des isles, ce qui fait argent de France trente six mille six cent soixante six livres, trente sols, quatre deniers, à raison de deux mille cinq cent livres par tête, argent des isles a quoy les parties ont fixé le prix de chaque tête de nègre ou négresse, le fort supportant le faible, et encore en considération de paiement à compte ait à lad Dame, et d'ailleurs pour éviter les embarras et discution d'une estimation sur les lieux lors de la livraison, renonçant de part et d'autre à tous recours et répétition pour le plus ou moins de valeur qui pourroit se trouver à ce sujet. En déduction de laquelle somme de trente six mille six cent soixante six livres trante sols quartre deniers, argent de France, lad Dame, marquise de Bainac reconnaît avoir reçu en espèces du cours avant ces présentes dud Sieur de Miniac en plusieurs fois, cele de seize mille six cent soixante six livres treize sols quatre deniers, d'aussi argent de France, dont lad Dame qitte d'autant led

Sr de Miniac qui a remis à lad Dame les différents reçus qu'elle lui avait fournis de lad somme qu'elle a retiré devers elle apres les avoir reconnus et avérés, déclarant led Sr de Miniac avoir fait ses paiements à compter de ses deniers propres et particulieus, distints et séparés des fonds de la société d'entre lui et le Sr Camuzat. Et pour s'acquitter par led Sr de Miniac des vingt mille livres restans, argent de France, il a, par ces présentes, créé et constitué à lad Dame, marquise de Beinac acceptante, deux mille livres de rente annuelle et viagère pendant sa vie, que led Sr de Miniac promet et s'oblige de lui payer aussi de ses deniers propres et particuliers en cette ville ou au représentant de lad damme à Saint Domingue, au choix et option dud Sr de Miniac, de convention entre les parties, et ce de six en six mois, et d'avance, dont les six premiers courront et seront payés à compter du jour de la livraison desd vingt têtes de nègre ou negresse et aini continuependant la vie de lad dame et du jour de son décès, lad rente sera éteinte.

A l'avoir et prendre generallement sur tous les biens présens et avenir dud Sr de Miniac qui les oblige, affecte et hypothèque des a present à la garantie de lad rente et a la fournir ce faire valoir solvable et bien payable dans les tems et de la manière cy dessus dits sans aucun retranchement ni diminution pour causes d'impositions royales créées et à créer, commissions, cas fortuits, fret ni autre charge, ni événement quelconque aussi de convention expresse.

Renonçant led Sr de Miniac à pouvoir repeter contre lad Dame de Bainac aucun interêt ou indemnité à raison du paiement à compte qu'il lui a fait sur le prix des dits negres, dans quel tems qu'ils lui soient livrés, pourvu cependant que les empêchements ne procèdent pas du fait de la Dame.

C'est ainsi que pour l'execution des présentes, led Sr de Miniac a en son domicile en cette ville où il est logé à l'hôtel de Richelieu et la Dame aussi en sa demeure avant désignée et à saint Domingue en la maison et domicile de son procureur constitué a led Sr de Miniac dans son habitation aud lieux chacun endroit, soy consent la validité de tous les actes promettant, obligeant chacun à son égard renonçant.

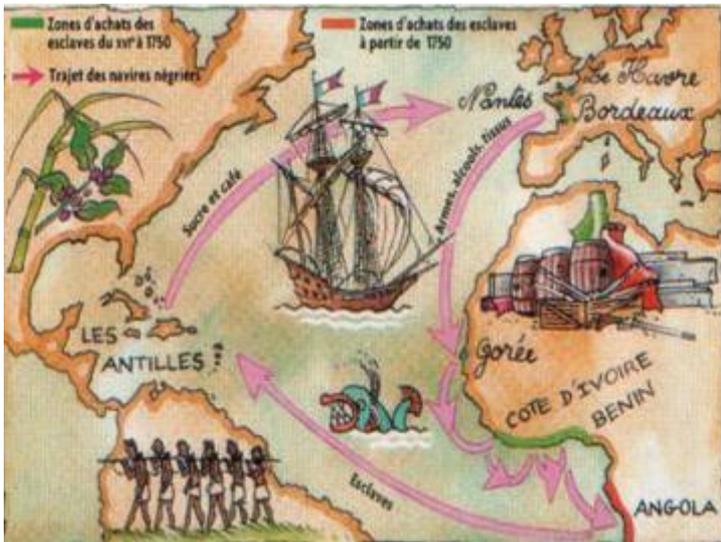
Fait et passé à Bordeaux en la demeure de la dame le vingt deux may mil sept cent soixante et onze après midy et ont signé.

De villiers de Bainac Sellarier de Miniac fils.

*vente de negres,
22. may 1771*


Bordeaux et le commerce triangulaire

La **traite négrière à Bordeaux** est à l'origine de la déportation de plus de 130 000 esclaves noirs vers les possessions françaises. Avec 508 expéditions négrières, Bordeaux se place en deuxième position des ports français pour l'ensemble de la période concernée.



Si la traite négrière contribua à développer la puissance économique de Bordeaux, c'est essentiellement le commerce des denrées coloniales, produites par les esclaves, qui a enrichi la ville.

Le premier voyage négrier bordelais s'effectue un siècle plus tard en 1672, mais jusqu'en 1740, les Bordelais envoient seulement 24 navires. L'apogée de la traite négrière bordelaise se situe à la fin du XVIII^e siècle, et Bordeaux dépasse

même en 1786 son « concurrent » nantais, en développant en particulier la traite sur la côte est de l'Afrique.

La traite négrière bordelaise permet de développer le commerce sucrier des Antilles et notamment celui de Saint-Domingue.

De formidables fortunes s'édifièrent, fondées sur l'esclavage, soit avec le commerce des denrées coloniales, produit du travail des nègres, soit en tant que propriétaires de plantations aux îles.

En 1768, le ministre Étienne François de Choiseul félicite les Bordelais en ces termes : « Le Roi étant informé que les négociants du port de Bordeaux se livrent avec beaucoup de zèle au commerce de la Traite des Nègres, qu'il résulte des états qui lui ont été présentés que, depuis le 30 avril 1767 jusqu'au 30 octobre de la même année, ils ont armé sept navires pour la côte de Guinée, qu'ils en ont actuellement six autres en armement pour le même objet ; et que si la traite était favorable, ils pourraient introduire 5 190 nègres aux colonies [...] ils jouiront de l'exemption du droit de livres par tête ».

Les Noirs étaient déclarés et enregistrés lors de leur débarquement sur le sol français mais il était difficile de suivre leur trace. La Déclaration royale d'août 1777 prévoyait que fût créée dans chaque port des « dépôts des Noirs » pour les loger pendant leur séjour en France. Cette décision engendra quelques problèmes matériels et moraux comme le montre le questionnaire envoyé par le Ministre de la Marine aux responsables de chaque port.

La même année, François-Armand Cholet, procureur du Roi à l'Amirauté de Bordeaux, s'indignait des mauvaises conditions de détention des prisonniers alors qu'il était question de faire séjourner les Noirs au même endroit : « l'amirauté de Bordeaux, disait-il, n'a d'autres prisons que celles du palais ; mais elles sont si affreuses que la seule idée d'y enfermer les Noirs révolte l'humanité. Les prisonniers y sont rongés de gale et de vermine » . Le ministre de la Marine lui répondit en lui exprimant son mécontentement quant à ce sujet. Et en novembre 1777, Cholet informa son ministre qu'il avait pris les engagements nécessaires pour améliorer les conditions de détention de ces malheureux.

Discours sur la nécessité et les moyens de détruire l'esclavage dans les colonies, 26 août 1788 ▼



En août 1789, le négociant et député Jean Béchade-Casaux rejoint Paris avec Jean-Baptiste Nairac et des députés de Nantes, Marseille et du Havre, afin de plaider la défense de la traite auprès des ministres, mais aucun de ceux-ci ne les recevra. Dans une lettre aux directeurs de la chambre de commerce de Guyenne, il écrit « Les États généraux sont encore occupés de la Déclaration des droits de l'Homme qui doit servir d'introduction à la constitution ; j'ai peur que cela ne conduise à la suppression de la traite des noirs ».

Par ailleurs, les négociants bordelais envoient une adresse aux députés de l'Assemblée nationale contre l'abolition de la traite des nègres. Ils argumentent leur demande sur les plans humanitaire et économique. Ainsi la déportation des noirs permet de soustraire ceux-ci à la mort de par les guerres africaines auxquelles ce pays est perpétuellement en proie. La suppression de la traite et l'affranchissement des esclaves ruinerait les colonies et la France. Les noirs, en plus grand

nombre dans les colonies, finiraient par opprimer les blancs ou les massacrer».

Selon l'historien Éric Saugera, entre 1685 et 1826, 186 armateurs bordelais ont participé directement à la traite négrière avec plus de 508 expéditions. Parmi ces négriers, la majorité soit 105 maisons ont organisé une seule expédition et une minorité a organisé plus de 10 expéditions.

Les grandes maisons bordelaises à avoir atteint ou dépassé les 10 expéditions sont par ordre décroissant : famille Nairac avec 25 expéditions, Jacques-Alexandre Laffon de Ladebat pour 15 expéditions, Isaac Couturier avec 14 expéditions, Jean Senat avec 11 expéditions, Jean Marchais pour 11 expéditions, famille Gradis avec 10 expéditions et Dommenget avec 10 expéditions.

Paul Nairac possédera une flotte de quatre navires, dont trois navires négriers et deux raffineries dans le quartier Sainte-Croix.

Normalement, en vertu du code noir, les Juifs ne pouvaient pas posséder des têtes aux colonies. Mais David Gradis, surnommé le « roi juif de Bordeaux », grâce à l'autorisation de Louis XIV pour services rendus, acquit la propriété Prunes en Martinique (avec la famille bordelaise Bethmann) et reçut d'un de ses débiteur une propriété de Saint-Domingue.

Bien que Bordeaux ait mis longtemps à se tourner vers le commerce négrier, la ville se lança dans cette activité à corps perdu et la développa très rapidement, au point de devenir le second port négrier français après Nantes vers la fin du siècle.

Bordeaux fut un des premiers ports à reprendre la traite lorsqu'elle fut rétablie sous l'Empire et continua à la pratiquer quand bien même elle avait été décrétée illégale par Napoléon 1^{er} en 1815, et par Louis XVIII en 1817. Le commerce négrier à Bordeaux continua jusqu'en 1826, année où la répression se fit plus brutale contre les négociants hors-la-loi



Excepté quelques mascarons noircis figurant des têtes de nègres rue Fernand-Philippart et sur les quais, les façades du XVIIIe siècle ne laissent rien transparaître de l'activité de leurs occupants d'alors. Qui sait que place de la Bourse se tenait le marché aux esclaves ?

16 septembre 1936 :Le *Pourquoi pas ?* sombre en Islande

Au matin du 16 septembre 1936, après douze heures de tempête, le *Pourquoi pas ?* se brise sur des récifs de la côte islandaise peu après avoir quitté le port de Reykjavik.

L'explorateur Jean-Baptiste Charcot (69 ans) disparaît dans le naufrage ainsi que trente-neuf hommes d'équipage. 23 corps seront retrouvés. On compte un seul survivant, le maître timonier Gonidec.

«*Pourquoi pas ?*»

Le curieux nom de ce navire d'explorations polaires vient de ce que, dans son enfance, le commandant Jean-Baptiste Charcot répondait «*pourquoi pas ?* » à ceux qui doutaient de sa volonté de devenir marin et explorateur des terres polaires.

Passion

Fils d'un célèbre neurologue de l'hôpital de la Salpêtrière (Paris) et lui-même médecin, Jean-Baptiste Charcot utilise la fortune paternelle pour assouvir sa passion de l'exploration. En 1905, il cartographie la péninsule antarctique, au sud du Chili, à bord d'un trois-mâts goélette de 245 tonneaux à vide, *Le Français*.

Au terme de l'expédition, l'explorateur doit abandonner son navire, hors d'état de naviguer. Il le revend à Buenos Aires et rentre en France à bord d'un paquebot. Là, il apprend que sa femme, la petite-fille de Victor Hugo, a demandé et obtenu le divorce... pour abandon du domicile conjugal !

Mais, fort d'une gloire nouvelle, l'explorateur... se remarie et obtient assez de subventions pour armer un nouveau navire de 445 tonneaux, le *Pourquoi pas ?* - Sa nouvelle femme en est la marraine et le président Paul Doumer le parrain.



Il repart vers l'Antarctique pour une nouvelle campagne d'exploration de la péninsule de Graham pendant l'année 1909. Il baptise une baie du prénom de sa nouvelle épouse, *Marguerite*.

Pendant la Première Guerre mondiale, Jean-Baptiste Charcot sert comme lieutenant de vaisseau dans la Marine.

Sitôt la guerre finie, l'insatiable explorateur reprend avec le *Pourquoi pas ?* ses campagnes polaires.

En 1934, il installe au Groenland la mission ethnographique du jeune Paul-Émile Victor, qui veut étudier les Inuits. Celui que l'on surnomme le «*gentleman des pôles*» continue de sillonner l'Atlantique nord jusqu'à sa fin tragique, un matin de septembre.

Des obsèques nationales ont lieu à Notre-Dame de Paris

Capella San-Jacobi de Castro-Novo



Dessin de Lucien Colaud